

## **POSTULAT**

### **du groupe CSPO, par la députée Graziella Walker Salzmann, concernant: le Valais a besoin de sa propre stratégie concernant le loup (12.06.2012) 5.202**

Le canton du Valais est en train d'élaborer sa propre stratégie concernant le loup afin de définir, sur la base d'une analyse pragmatique de la situation actuelle, des mesures de protection de nos animaux de rente et sauvages contre le loup. Seules des mesures qui tiennent compte de la topographie individuelle et des structures agricoles spéciales du Haut- et du Bas-Valais permettront à l'avenir d'éviter ou de réduire à des proportions acceptables les dommages causés par ces prédateurs.

Les mesures à définir par le Conseil d'Etat doivent se baser sur une analyse pragmatique de la situation, qui prenne en compte d'une part la structure, les besoins actuels et le développement agricole de chaque région. D'autre part, un monitoring du loup devra fournir les données nécessaires concernant la population de grands prédateurs et son comportement en Valais. Ce monitoring doit être réalisé par un biologiste externe spécialiste de la vie sauvage, en collaboration avec le Service de la chasse et de la pêche.

#### **Conclusion:**

Le canton du Valais élabore sa propre stratégie concernant le loup avec des mesures qui tiennent compte de la topographie spécifique et des structures agricoles particulières.

Sion, le 12 juin 2012

Groupe CSPO, par  
Graziella Walker Salzmann, députée